

## A voir

### **Marché hebdomadaire** : (place de l'Europe)

Tous les dimanches matins de 8 h 30 à 13 h

Environ 100 emplacements, l'un des plus grands du département

### **Espace Culturel La Douve** : (21 rue Jeanne d'Arc)

Voir documentation à l'accueil

« Biennale de Ceramique »

Entrée libre – Renseignements : 02 47 96 54 39

Du mercredi au vendredi de 14 h à 18 h et le week-end de 15 h à 19 h

### **Château de Langeais** : (place Pierre de Brosse) – dépliant à disposition à l'accueil

### **Promenades en bateau de Loire** : (port de Langeais)

Renseignements et réservations : 06 78 39 93 02

### **Habitatons troglodytiques** : sur le coteau en face du camping

**Panorama du Paradis** : (Allée de la Fuye ou monter par le chemin du Paradis au bout de la rue Descartes - Point de vue sur la ville, le pont et la Loire)

### **Pont** : (port de Langeais)

### **Wagon des Déportés**: (place Joseph Martin)

### **Église Saint Jean-Baptiste** :

Fondée par Saint Martin au 4<sup>ème</sup> siècle, son clocher porche date du 11<sup>ème</sup> siècle. A l'intérieur, une Vierge Bourguignonne, un orgue, des vitraux et une crypte.

### **Église Saint Laurent** : (route de Saint Laurent)

Datant de l'an mil, cette église romane n'est pas visitable

Chemin des Arts y est organisé (flyeur a l'accueil).

### **Cinéma Jean-Hugues Anglade** : (Place Léon Boyer)

Programme à disposition a l'accueil

### **Balades / randonnées** : documentation auprès de l'Office de Tourisme

## À proximité

### **Aire de Jeux** (parc des loisirs)

### **Terrain de pétanque** (parc des loisirs)

### **Tennis** : en accès libre (à côté du camping)

### **Piscine** : (route de Tours) - de 14 h à 20 h

Ouvert les week-ends du 11/12 juin, 19/20 juin, 25/26 juin, 2/3 juillet

Du 06/07 au 30/08, ouverture du mardi au dimanche (fermée le lundi)

Tarifs : Campeur : enfant 1,30 € / adulte 2,30 € (sur présentation du justificatif camping)

### **La Terrasse du Lac** : Snack, buvette

### **Les petits princes du Lac** : Parc de jeux pour enfants

### **Office de Tourisme** : (19 rue Thiers)

En juillet et août – Du lundi au samedi, de 9h30 à 19h.

Dimanches et jours fériés, de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Billetterie à la carte.

### **Gare de Langeais** : (lignes Tours - Saumur - Bressuire, Angers - Nantes – Le Croisic)

0800 835 923 ou 3635 (0,34€/min)



## CAMPING MUNICIPAL DU LAC\*\*

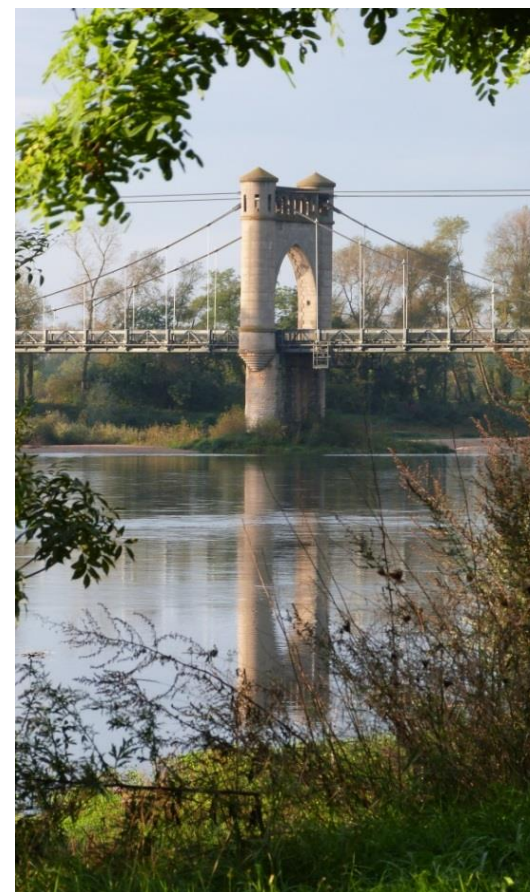
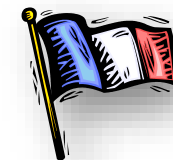


Photo: Marie BERTRON



Reine, Bernard et Marie sont heureux de vous accueillir.

Voici quelques informations qui vous seront utiles pendant votre séjour.

📍 : Allée du Lac - 37130 Langeais

☎ : 02.47.96.85.80 (En saison aux horaires d'ouverture de l'accueil)

☎ : 02.47.96.12.57 (Hors saison)

@ : [camping.langeais@orange.fr](mailto:camping.langeais@orange.fr) ou [developpement.urbain@langeais.fr](mailto:developpement.urbain@langeais.fr)

Ouverture du 13 Mai au 18 Septembre 2016

## Accueil

Tous les jours de :

8 h 30 à 10 h

16 h à 19 h

Lorsque la barrière d'accès est fermée, de 22 h à 7 h, l'accès au camping ne peut se faire qu'à pied par le portillon. Un parking est à votre disposition.

## Circulation

Pour la sécurité et le respect de chacun merci de rouler au pas.

## Bruit

Afin de respecter la tranquillité de tous, il est demandé de ne pas causer de nuisances sonores entre 22 h et 7 h.

## Bloc sanitaire

Les sanitaires sont nettoyés 2 fois par jour. Il est demandé de laisser les lieux dans l'état de propreté.

Merci de ne pas jeter d'objets (serviettes hygiéniques, couches, etc...) dans les WC. Vous trouverez des poubelles à cet usage à proximité des sanitaires.

Un vidoir pour les toilettes chimiques est à votre disposition.

Le camping est équipé d'une cabine accessible aux personnes à mobilité réduite (WC-douche-lavabo). Ainsi qu'une zone de lavage Vaisselle - Linge.

## Ordures ménagères

Le camping met à votre disposition des conteneurs à proximité de la sortie où vous pourrez déposer vos sacs.

Un ensemble de sacs poubelles vous sera remis à votre arrivée afin de participer à la collecte sélective :

- les déchets ménagers doivent être jetés dans le sac gris/noir.
- les déchets **metals, plastiques** doivent être jetés dans le **sac Jaune**.
- les verres doivent être déposés dans le caddy dans la zone des poubelles.

## Barbecues

Autorisés avec les précautions d'usage (un seau d'eau, extincteur,..).

## Sécurité

Le camping est situé dans une zone inondable.

Les extincteurs sont situés aux sanitaires et à proximité de l'accueil.

Les consignes de sécurité sont affichées sur le panneau d'information à l'extérieur de l'accueil.

Numéros de secours :

- 18 - Pompiers
- 17 - Gendarmerie
- 15 - SAMU
- 114 - Ligne pour les personnes sourdes et malentendantes

A l'accueil, vous trouverez les annuaires du département 37.

## Plan

